

POURQUOI NOUS DISONS NON A L'OURS !!!

L'Histoire d'un Pays

Le Canton de Luz Saint Sauveur appelé « Pays Toy » est la plus haute vallée du département, avec de nombreux sommets dépassant 3000 mètres.

Il est composé de 17 communes pour une population de 3300 habitants sur 45 000 hectares de territoire.

Aussi loin que l'on peut remonter dans le temps, nous savons que le droit chez les Toys fut un droit coutumier, c'est-à-dire qu'il est issu du vieux fond naturel et populaire.

Il fut conçu par les Toys eux-mêmes, pour une population pastorale et essentiellement communautaire dans laquelle la grande partie des pâturages et des biens étaient communs.

Les Toys avaient jusqu'alors le plein exercice de la justice civile et criminelle.

Cette organisation sociale a fait dire aux révolutionnaires de 1789 que cette vallée fonctionnait comme « une petite république ».

Depuis 1180 un ensemble des droits et privilèges accordés par Centule III confirme l'appartenance du territoire aux habitants en échange de la protection aux frontières.

*Toutefois, de ces temps immémoriaux subsiste une structure intercommunale englobant toutes les communes de la Vallée : la « **Commission Syndicale de la Vallée de Barèges** ».*

Elle fut créée par ordonnance royale de Louis Philippe du 8 mars 1839, dans le but de mettre en application la gestion de biens collectifs.

Malgré son ancienneté, cette structure remplit pleinement sa mission de gestion et d'entretien de l'espace. Encore aujourd'hui, toute décision importante de vente ou d'investissement sur ces biens, doit se faire avec l'accord unanime des 17 communes.

Il en résulte cet environnement conservé intact avec cette biodiversité remarquable et remarquable.

C'est certainement pour toutes ces raisons que les habitants de cette vallée sont viscéralement attachés à leur territoire, détenteurs et défenseurs de sa mémoire.

Les Toys sont des gens attachants, accueillants, progressistes, vivants en parfaite harmonie avec la nature et conscients que celle-ci constitue la principale richesse qu'il faut absolument respecter et préserver.

L'Agriculture de montagne Aujourd'hui

Depuis la nuit des temps, notre société locale repose sur l'agriculture et le pastoralisme : les animaux et la terre nourrissent l'homme.

En Pays Toy, les exploitations agricoles s'échelonnent de 650 à 1300 mètres d'altitude.

La surface moyenne de 14 hectares est constituée de prairies de fauche sur des fortes pentes difficilement mécanisables. Ces parcelles font l'objet de soins particuliers, source de fierté de chaque paysan.

***Pendant l'Hiver :**

Les troupeaux séjournent en étable ou bergerie, en fond de vallée ou à proximité des villages. Ils sont essentiellement nourris avec les fourrages secs récoltés l'été précédent.

☼🌿Le Printemps et l'Automne :

Les animaux sont conduits en zone intermédiaire, appelé «étage des granges foraines ». Les troupeaux pâturent, chacun « chez lui » sur des prairies de fauche (propriétés privées). Ils bénéficient ainsi de la première pousse de l'herbe de printemps et de la repousse d'automne succédant à la récolte des fourrages. Sur le plan alimentaire, cette étape est primordiale.

Elle permet de compenser au printemps les réserves épuisées pendant l'hiver et retarder le plus possible à l'automne le retour en bergerie.

Situé entre 1000 et 1800 mètres d'altitude, ce paysage de bocage, très voisins des secteurs forestiers riches en petits ligneux (myrtilles, framboisiers etc...) constitue une partie du biotope de l'ours et c'est bien là que la cohabitation ours/troupeaux pose le plus de problèmes.

Durant l'été :

Généralement de mi-mai à mi- octobre, les animaux sont accompagnés sur les Estives.

Celles-ci constituent des surfaces riches en herbe, véritable mine d'or pour les éleveurs du Pays Toy, territoire privé collectif, appartenant à la Commission Syndicale de la Vallée de Barèges, qui en assure la gestion. Ce paysage très ouvert est défavorable à des séjours prolongés des ours.

Les prédatons constatées sont dues alors à des passages d'ours qui effraient les animaux, dont les fuites se terminent souvent aux pieds des falaises et les dégâts sont alors très importants.

Le gardiennage permanent sur les estives, y compris la présence de chiens Patou n'empêche pas une prédation ; témoin, ces attaques d'ours sur des troupeaux gardés sur l'Estive d'Asté en août 2005 (14 cadavres) et sur l'Estive de Nat en 2003 (63 cadavres- attaques successives).

Le Patou considère le randonneur comme un prédateur potentiel vis-à-vis du troupeau dont il a la garde.

C'est pendant cette période d'alimentation naturelle et à volonté, que les animaux parviennent à un état d'engraissement satisfaisant. L'animal choisit son alimentation, son temps de pâture et de repos en fonction de la météo. Il est fréquent de constater un repos diurne et une alimentation nocturne.

Traditionnellement, les éleveurs-bergers utilisent toujours les mêmes estives à l'intérieur desquelles chaque troupeau fréquente toujours le même secteur qui lui est propre.

L'habitude des animaux de séjourner toujours sur le même parcours fait que le gardiennage permanent n'est pas indispensable. Au cours de ses visites fréquentes, l'éleveur-berger sait à quelle heure et à quel endroit il retrouvera son troupeau, régulièrement surveillé par les gardiens de la Commission Syndicale.

Cette pratique d'élevage, caractéristique du Pays Toy, a permis aux éleveurs de bénéficier depuis 2003 de l'Appellation d'Origine Contrôlée « BAREGES-GAVARNIE ». C'est la seule concernant la viande ovine en France.

L'Activité Touristique

Vous avez choisi de séjourner dans nos paysages entretenus témoins de la forte présence des éleveurs et de leurs troupeaux.

La richesse de la faune et de la flore, telles que vous les voyez aujourd'hui repose sur deux siècles de pratique d'élevage sans prédateurs.

L'activité pastorale intense a favorisé le tourisme actuel. Il est donc nécessaire de la préserver. La fauche des prairies et la pâture des animaux, actions conjointes de l'homme et du troupeau, entretiennent la nature et préservent des risques naturels en matière de sécurité (incendies et avalanches).

Votre présence dans notre vallée quelle que soit la saison a permis un développement économique avec 3

stations de skis, 2 établissements thermaux, de l'hébergement et de la restauration de qualité, et commerces, des animations qui en font une vallée vivante qui à une âme.

Ainsi vous participez au maintien d'une population locale, des services publics indispensables à la vie quotidienne. Quant à l'agriculture elle a su s'inscrire dans cette dynamique touristique avec la création de l'agro-tourisme et de la pluriactivité.

Les raisons de notre opposition

- **Absence de concertation**

Contrairement aux dires des pouvoirs publics, la concertation n'a pas eu lieu. Il n'y a pas eu de débat. L'avis des population des vallées de montagnes n'a pas été recueilli.

- **Propos tenues par la Ministre de l'écologie : Mme Nelly Olin**

Les propos tenus par la ministre de la République aux populations Pyrénéennes : « races d'ânes et d'imbéciles», « abrutis», « irresponsables » , sont particulièrement injurieux et indignes de sa fonction.

- **Le coût**

Aujourd'hui on nous annonce que le budget pour la gestion de cinq ours slovènes s'élève à 2 246 818 Euros sur l'ensemble du massif pyrénéen (chiffres officiels). Mensonge!!! Sans compter les Déploiements démesurés des forces de l'ordre, Dispositif d'Hélicoptère, d'avions, surveillances... et autres.

Connaîtra-t-on un jour le véritable coût de cette importation?

Les estimations faites sur le canton sont de l'ordre de 1 395 000 Euros par an, viabilisation des cabanes à bergers, frais de gardiennage et autres... Qu' en est il des besoins à l'échelon du massif Pyrénéen?

- **Les pertes**

A ce jour, les 191 brebis qui ont été tuées, officiellement reconnues, équivalent à la disparition d'une exploitation agricole.

Il convient d'y ajouter celles qui n'ont pas été retrouvées, qui ont avortées, qui sont fortement stressées.

Ceci avec seulement les prédations successives causées par un seul ours sur notre territoire, pour le moment...

Les indemnisations ne prennent pas en compte le travail en amont pour la création d'un troupeau, la sélection génétique, le coté affectif de la relation de l'éleveur avec ses animaux.

- **Les conséquences sur le tourisme et l'élevage**

Aujourd'hui vingt ours sur la chaîne des Pyrénées, dans dix ans 80.

Rappelons que l'ours brun n'est pas une espèce en voie de disparition environ 250 000 ours sur l'hémisphère nord Européen!

Et il n'y aura plus de place ni pour le tourisme, ni pour le pastoralisme.

Nous sommes pour une montagne vivante telle que vous la connaissez aujourd'hui.

Nous, nous ne voulons pas quitter nos montagnes et nous ne souhaitons pas qu'elles deviennent sauvages. Nous voulons continuer à vous y accueillir en toute sécurité!!!

Le comité de rédaction non à l'ours. E mail : paystoyansours@yahoo.fr

Imprimé par nos soins. Ne pas jeter sur la voie publique